

## Assemblée générale 2025

### Concilier agriculture et engagements

**L'assemblée générale de notre Afocg s'est tenue le mercredi 26 novembre 2025 à la Mairie de Langeac. Elle a été le support d'échanges sur le sens de l'engagement et sa conciliation avec une activité agricole souvent accaparante. Ce thème a été introduit par la visite de l'Epinette, le magasin paysan de Langeac, et des témoignages nombreux et variés.**

L'engagement associatif est multiforme. C'est ce qui ressort des différents témoignages et échanges qui ont illustré le thème choisi pour notre AG 2025 « Concilier agriculture et engagements extérieurs ».

Marie Nobili, installée à Aubazat en plantes aromatiques et transformation en limonades, a choisi des engagements dans le prolongement de son activité professionnelle. Elle est associée de l'Epinette, le magasin de producteurs de Langeac (voir encadré). Pour elle, l'engagement se conjugue à l'action et procure un espace de liberté dans lequel on peut « *reprendre une part de pouvoir* ».

Adèle Renault est associée à un projet de réhabilitation d'un immeuble du centre de Chilhac. Ce projet, porté par une SCI Coopérative, a pour but de faire vivre le territoire par la création d'espaces de vie et d'activités. Cette expérience se conjugue aussi avec « *l'acquisition de compétences nouvelles qui m'ont servi pour mon projet agricole* ». Elle est installée sur une ferme ovine. Parallèlement, elle participe à l'association des parents d'élèves et au comité des fêtes de son village.

Jérôme Achard a été accompagné par l'Afocg 43 dans son installation en poules pondeuses. Il est aujourd'hui administrateur de l'Afocg et considère son engagement comme un juste retour des choses. « *On m'a donné. Je donne en retour* ».

Marie-Claire Dubois a participé à la création de l'école occitane La Calendreta. La volonté de transmettre à ses enfants des valeurs et la culture occitane dans laquelle elle se reconnaît, a nourri son engagement. C'était très important que cela soit partagé avec son conjoint.

Anne Lecomte est adhérente du syndicat professionnel de productrices et producteurs de plantes aromatiques et médicinales (SIMPLES). En tant qu'adhérente, elle prend part aux visites de contrôle chez d'autres producteurs et participe aux réunions de Massif. Outre cet engagement lié à son activité de production, Anne participe aussi à l'organisation du bal de la Confédération Paysanne, un engagement dont elle est fière.

Enfin, Vincent Champilou, apiculteur à Champagnac-le-Vieux, est aussi pompier volontaire. Ce choix est mu par la volonté de s'intégrer et d'être utile dans un territoire où peu de services subsistent. Cet engagement est gourmand en temps mais « *c'est une manière de découvrir de nouvelles choses et de sortir la tête de l'eau* »

Les témoignages n'ont pas éludé les difficultés et les risques liés à l'engagement. Ont été évoqués l'entre soi, la lassitude, la difficulté de concilier engagement, vie familiale et vie professionnelle, surtout quand celui-ci suscite l'incompréhension de son entourage. « *Qu'est-ce que ça te rapporte ? tu as déjà bien assez à faire ?* » Souvent, les mêmes personnes constituent un petit noyau que l'on retrouve d'une structure à l'autre, au risque de s'épuiser. L'engagement est parfois une fuite en avant, une façon de faire l'autruche sur ce qui ne va pas dans sa vie, a souligné une participante mais il est aussi « *une bouffée d'oxygène* ».

Un point commun relie tous les témoignages sur l'engagement et son sens : il permet de belles rencontres qui nous nourrissent. C'est un espace de liberté, de joie, une action citoyenne « *ne te plains pas, agis* », et à plusieurs, « *on a plus de poids* ». Ils apportent la fierté « *d'y être arrivés* », comme l'a souligné Anne. Ils sont précieux !



*Les participants ont échangé sur le sens de l'engagement et comment le concilier avec une activité agricole.*

Nous avons enchaîné avec l'assemblée générale de l'Afocg 43 et la présentation des rapports moral, d'activité et financier qui ont été votés à l'unanimité des présents.

Nouveauté de cette année, l'Afocg43 a désigné un commissaire aux comptes. La nomination pour 6 ans de Raphaël Aldigier a été validée. Son rôle est de valider les comptes et de garantir la bonne gouvernance de l'association.

Le conseil d'administration a été renouvelé. Paul Silvers, Emeric Duclaux, Maïlys Pointot et Marie-Claire Dubois ont souhaité se retirer du CA. En tant qu'administratrices stagiaires, Manon Arnardi et Pauline Mercuri rejoignent le conseil où siègent déjà Daniel Pieretti, Jean-Baptiste Lechenet, Anne Lecomte, Jérôme Achard et Jérémy Nouvet.

L'équipe salariée est actuellement de 5 personnes, en août 2025 Estelle Vicard a quitté l'Afocg43 pour rejoindre dASA.

L'occasion avec l'équipe de faire un retour sur l'histoire de l'association depuis sa création et son évolution. Enrichis des paroles de membres fondateurs, d'adhérents et des animatrices, ces témoignages audio, mixés par Tiffany, ont fait l'objet d'une écoute attentive des participants.

L'assemblée générale s'est close autour d'un verre et d'un casse-croute.

Nous remercions l'Epinette en particulier, Marie Nobili et Franck Pascal pour leur accueil lors de la visite du magasin, les adhérents qui ont apporté leurs témoignages et fait vivre les échanges. Merci à tous les participant.e.s et belles fêtes de fin d'année !



## L'Epinette, une gouvernance douce

L'Epinette, le magasin paysan du centre de Langeac, a ouvert ses portes à l'été 2021 dans une vieille bâtie tout en voûtes et en pierres. Le petit espace de vente est ouvert 4 demi-journées par semaine et a vite trouvé une clientèle fidèle de locaux et résidents secondaires.

L'Epinette propose à la vente les produits d'une trentaine de paysans locaux, et d'artisans boulangers. Tous partagent des valeurs communes : AB, le choix de proposer des produits locaux à des prix abordables, l'engagement dans un projet collectif et associatif.

L'Epinette fonctionne sur le mode associatif et se décline selon trois niveaux d'engagement établis en fonction de la participation des producteurs ou non à la vente. Ce niveau d'engagement définit le taux de prélèvement que chaque producteur laisse à l'association sur ces ventes : 7 % pour un associé présent 2 fois par semaine, à 25 % pour un dépôt-vendeur qui ne participe pas à la vente. Les producteurs participant à la vente sont membres du conseil d'administration du magasin et se réunissent

tous les mois. Outre le CA, le fonctionnement du magasin s'appuie sur des commissions par exemple « aménagement », « accueil de nouveaux producteurs », etc. Elle a embauché une salariée à temps partiel, 20 h par mois, pour faire du ménage, assurer les tâches administratives et communiquer sur les réseaux sociaux.

La présidence est tournante, tous les 3 ans. Et la gouvernance est « douce » : le consensus est recherché. Les divergences sont abordées par des animations, telles que le débat mouvant qui permettent à chacun d'avancer ses arguments, d'évoluer et de trouver une position commune. L'association fait régulièrement appel à l'association Haute-Loire Biologique pour animer le collectif.



Marie Nobili et Franck Pascal nous ont accueilli pour la visite de l'Epinette.